

**Musiichuk S.M.,**

PhD, professeur associé, professeur associé  
du département des langues étrangères professionnelles  
Université Nationale des technologies alimentaires,  
Kyiv, Ukraine

**ANALYSE DES DIFFÉRENCES ORPHOGRAPHIQUES DES  
XVIII<sup>e</sup> ET XXI<sup>e</sup> SIÈCLES SUR DES LETTRES  
DE J. FORMAY À LA PRINCESSE DE PRUSSE**

**Mots-clés:** orthographe, divergence, lettre, son, combinaison de lettres, langue, alphabet

**Key words:** spelling, differences, writing, letter, syllable, letter combination, language, alphabet

**Problème en général et son importance.** Le développement de la linguistique moderne témoigne que l'un des principaux aspects de l'étude approfondie de la langue est l'étude de la parole écrite en tant que complexe et phénomène à multiples facettes. Il est constamment en cercle l'attention des chercheurs, devenant l'objet même de l'étude.

Une des périodes les plus importantes de la formation de la langue littéraire écrite en français est celle des XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles qui sont définis dans la philologie romane comme une période de la langue française classique. C'est pendant cette période que se forme la formation et la normalisation des normes de l'écriture française contemporaine et du langage littéraire.

Pendant l'étude du français et de l'orthographe des périodes historiques les textes anciens constituent une source d'information fiable sur l'état de la structure interne du langage à cette époque.

**Analyse des recherches et publications récentes.** Les processus de formation de l'écriture française et du langage littéraire ont constamment attiré

l'attention de nombreux linguistes. Dans les études des romanciers français F. Bruno [1] et M. Perret [2] sur l'histoire de la langue française, une analyse approfondie de la langue littéraire française des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles est donnée. Le linguiste russe R.O. Budagov dans l'article «Le concept de normes de la langue littéraire de France des 16-17 siècles» [3] montre que déjà au XVI<sup>e</sup> siècle, les travaux théoriques sur la normalisation de la langue littéraire couvraient le domaine des trois composantes linguistiques: vocabulaire, grammaire et orthographe. Le processus de développement de l'orthographe française a été examiné dans des œuvres de A. Dosa [4], V. Gac [5; 7], V. Shchetinkina [6], L. Sidelnikova [8], O. Kaganovskaya [9] et d'autres.

**L'objectif de ce travail** est d'étudier les caractéristiques de l'orthographe de la période classique de l'histoire de la langue française par rapport à la langue française moderne.

**Le matériel de l'étude** était la lettre de J. Formey à la princesse de Prusse ("Son altesse madame la duchesse de Brunswik, née princesse royale de prusse"), l'ouvrage de J. Formey «Le philosophe chrétien par M. Formey», daté de 1755 [10].

**Présentation du matériel principal.** La lettre en tant qu'objet distinct de la linguistique n'a commencé à être étudiée que dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'orthographe étant définie comme un moyen de combiner langage oral et écrit, le sujet de l'étude a été décidé de prendre l'orthographe avec précision.

Orthographe (du grec "orthós" – vrai et "gráphō" – J'écris) ou l'orthographe – un système de règles qui définissent la seule façon d'envoyer un discours par écrit [7, p. 7].

Le terme "orthographe" a un large éventail de définitions. Premièrement, l'orthographe est un ensemble de règles pour l'utilisation de tous les moyens graphiques du langage, qui incluent et signes de ponctuation. Deuxièmement, l'orthographe est un système de règles, qui est utilisé pour la transposition d'énoncés verbaux dans la langue écrite. Troisièmement, l'orthographe est

l'écriture d'un mot ou un moyen d'écrire des mots spécifiques dans une langue spécifique.

L'orthographe française reste une des aspects les plus difficiles de l'étude de la langue française, car les différences entre les langues parlée et écrite sont très importantes. En ce qui concerne la langue parlée, l'orthographe remplit 2 fonctions:

– une fonction de différenciation (différents mots d'épellation sont obtenus à partir de mots de consonnes et de formes grammaticales différents): sain, sein, saint, seind;

– la fonction d'unification (les mots, les morphèmes et les formes grammaticales sont écrits à l'identique, ayant le même sens mais une prononciation différente): dix minutes, dix heures. Ces faits soulignent l'importance d'étudier l'orthographe lors de l'acquisition de la langue française [7, p. 7-8].

L'analyse de la lettre a révélé l'écriture d'un certain nombre de mots en majuscules, à savoir: Auteur, Ouvrage, L'Amour, Princesse, Dieu, Politique et autres. Même au Moyen Age existaient les mots auxquels a été donné une grande importance. Ce sont des mots-symboles soi-disant.

À notre avis, les arrangements de cette époque, la manière d'écrire des œuvres épistolaires et la grande religion de l'auteur lui donnaient le droit d'écrire des mots tels que Dieu, Vie, Charité, Sauveur, Ciel, Paix) etc. avec des majuscules. La lettre "s" a attiré une attention particulière dans le texte. Il est affiché graphiquement de deux manières: *s* et "*f-long*". Après tout, dans l'orthographe moderne, la lettre "s" a une seule image. Regardons le tableau:

<b>La période classique (écrit dans le texte)</b>	<b>La période moderne</b>	
Leurs	→	leurs
Moindres	→	moindres
Tous	→	tous
s'ils	→	s'ils
font	→	font
splendeur	→	splendeur

puiffent	→	puissent
agiffent	→	agissent

En analysant le texte, nous avons noté:

1. La lettre "s" est écrite dans les mots insignifiants (particules, pronoms, conjonctions: se (s'), si, etc.);

2. La lettre "f-long" est écrite: au début du mot; au milieu du mot.

L'étude a révélé que la lettre "f" est l'ancienne forme d'écriture du "s" minuscule qui a été utilisé dans toutes les langues européennes, utilisant l'alphabet latin. Elle commence par l'écriture de Charlemagne, puis apparaît à nouveau dans le minuscule Carolingien. Le Minuscule carolingien a joué un rôle décisif dans le développement de l'écriture et de l'impression des livres en Europe et il a régné plus de quatre cents ans. A cette époque, seul le "f" était utilisé, et lecteur inexpérimenté la confondait souvent avec "f". Plus tard, il apparaît a un "s" final (rond) qui est utilisé seulement à la fin du mot, et la lettre "f" a commencé à être utilisée au début et au milieu du mot. Il faut noter que pendant longtemps il n'y avait pas de règles obligatoires d'écriture de la lettre "f". Elle pourrait être trouvée aussi à la fin du mot. Pierre Corneille a suggéré de ne pas utiliser "f", car elle a insisté sur l'extension de la voyelle précédente, mais ces propositions n'ont pas été pris en charge, et la lettre "f" a été utilisée presque jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle [11, c. 34].

Depuis la fin du Moyen Âge, l'influence de la langue provençale s'affaiblit pour laisser place à la langue italienne. A la cour il a été très à la mode de parler et d'écrire avec un "accent italien". La langue italienne introduit ses désignations lors de l'écriture – italianismes. Pour comparer et déterminer la position de l'écriture de la lettre "f" on a également examiné une série de textes des XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles, qui ont permis de faire la conclusion selon laquelle la lettre "f" est la plus courante dans des textes des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles et reflète la version italienne de l'écriture. Le "f" italien a une partie verticale plus longue de la lettre, descendant sous la

ligne d'écriture, et a une barre horizontale à gauche, la rendant similaire à la lettre "f".

Les différences suivantes dans les deux périodes sont des changements "oi → ai". Voici quelques exemples :

<b>La période classique (écrit dans le texte)</b>		<b>La période moderne</b>
pourroit	→	pourrait
attachoit	→	attachait
écouteroient	→	écouteraient
ſuivroient	→	ſuivraient

Au XVI<sup>e</sup> siècle, à la cour, beaucoup de mots étaient prononcés avec la diphtongue "ai", mais ils étaient écrits avec la diphtongue "oi". Cela était dû au fait qu'une telle prononciation était plus douce et plus délicate. Les Français croyaient que cette manière de prononcer comme la beauté de leur langue et un exemple d'éducation excellente. La sixième édition du Dictionnaire français de 1835 a conduit, même imparfaitement, à des changements utiles. Il a introduit l'orthographe "ai" pour les mots qui se terminaient par "oi", mais prononcés longtemps comme [ε] [4, c. 476].

L'écriture des mots suivants mérite aussi l'attention :

<b>La période classique (écrit dans le texte)</b>		<b>La période moderne</b>
très-petit	→	très petit

Connaissant les modifications orthographiques des dictionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle, nous sommes arrivés à la conclusion que le Dictionnaire de 1878 (septième édition) a annulé le trait d'union après "très", donc en français moderne le mot "très petit" est écrit sans trait d'union [7, ch. 232].

Envisageons l'écriture du mot "sur-tout". Dans chaque langue les mots apparaissent par la voie de création et de formation de mots. Vu l'écriture du mot "sur-tout", on peut noter qu'il a été formé à partir de la préposition et le pronom et est un mot complexe. L'utilisation du trait d'union est l'un des problèmes les plus

complexes de l'orthographe française. De nombreux mots utilisés avec le trait d'union n'obéissait à aucune règle. En règle générale, on écrivait avec le trait d'union les mots qui se composaient des parties verbale, nominale et "tout" partie [12, ch. 8]. Mais cette norme depuis longtemps n'a pas toujours été utilisée. Le Ministère de l'éducation de France par la Résolution de 1901 a permis l'écriture des mots complexes ensemble et avec l'introduction en 1990 de la loi sur la rectification de l'orthographe française cette position est fixée de manière permanente.

Il mérite l'attention l'écriture de «**suspeêt, doêtrine, leêteurs, conjonêtures**»:

<b>La période classique (écrit dans le texte)</b>	<b>La période moderne</b>
Suspeêt	Suspeêt
Doêtrine	Doêtrine
Leêteurs	leêteurs
Conjonêtures	conjonêtures

Encore L. Megret a pratiqué en orthographe l'usage d'une seule et même lettre pour désigner différents sons. Ainsi, la lettre "c" se prononce comme "k" avant les consonnes et les voyelles "a, o, u", dans les autres cas, la lettre "c" se prononce comme "s". Au XVI<sup>ème</sup> siècle, la langue française s'est enrichie des néologismes (mots nouveaux), des latinismes et des mots empruntés à la langue grecque.

La langue française était moins adaptée aux mots empruntés. Le mot emprunté a la propriété d'assimiler. En outre, la langue française, tout en conservant la forme du pluriel des mots empruntés, cherche à préserver la prononciation, aussi proche que possible de l'original.

L'instabilité de la prononciation était réglée par les théoriciens de cette période. Les dictionnaires ont introduit de divers signes pour indiquer la spécificité de la prononciation. De différentes publications imprimées utilisaient de divers

systemes d'orthographe, chacun utilisant à sa manière des signes diacritiques [4, c. 135-136].

Nous pensons que pour maintenir la prononciation et l'amplification du son, "k" en combinaison "ct" au-dessus de "c" on a utilisé le signe diacritique "^" remplissant la fonction phonographique qui consiste en fait que "^" affecte la forme phonétique du mot et conçoit son intonation.

Envisageons l'écriture du mot "suprême".

La période classique (écrit dans le texte)	La période moderne
Suprême	suprême

La réforme de l'orthographe du XX<sup>e</sup> siècle a intensifié la tendance à l'étymologisation de l'orthographe. En conséquence, les difficultés orthographiques sont créées, le système graphique de la langue s'élargit : la valeur des graphèmes change, de nouvelles combinaisons de lettres sont formées, de nouveaux signes diacritiques sont introduits et également l'utilisation habituelle des signes existants est modifiée. L'utilisation de l'«accent circonflexe» est due à un certain nombre de facteurs: étymologique (il est placé à la place de la lettre disparue), phonétique (pour la création de la longueur de la voyelle avec le changement de son timbre), morphologique (dans de certaines dérivations), différentiel (pour la reconnaissance d'homonymes).

En 1967, R. Timonier a proposé d'aménager les techniques graphiques en 228 mots, dont l'un était l'utilisation de l'«accent circonflexe». Nous avons déterminé que [^] est écrit au milieu du mot, si après le syllabe ouvert [ɛ:] suit e muet. Cette règle peut également être appliquée avec l'écriture du mot "suprême" [13].

**Conclusions et perspectives de recherches futures.** Après avoir analysé le texte de la lettre de J. Formey à la princesse Prussienne, appartenant à la période classique de l'histoire de la langue française, nous avons trouvé quelques différences graphiques avec le français moderne. Ces différences sont dues à la

grande influence de la langue italienne en français dans cette période. Par la suite, l'orthographe française subit constamment les modifications, ce qui le rend plus précis. La recherche pourrait être une source d'exploration plus poussée des différences lexicales, morphologiques et syntaxiques de la langue française pendant de différentes périodes de son histoire.

### Références

1. Brunot F. Précis de grammaire historique de la langue française Text / F. Brunot, Ch. Bruneau. Paris : Masson, 1949. – 643 p.
2. Perret M. Introduction à l'histoire de la langue française, Paris, Armand Colin, 2008 (3<sup>e</sup> éd.).
3. Будагов, Р.А. Понятие о норме литературного языка во Франции в XVI-XVII вв. Текст / Р. А. Будагов // Вопросы языкознания. 1956. – № 5. – С. 10-21.
4. Доза А. История французского языка. – М.: Изд-во иностранной литературы, 1956. – 472 с.
5. Гак В.Г. Введение во французскую филологию – М.: Просвещение, 1986. – 184 с.
6. Щетинкин В.Е. История французского языка [Текст] / В. Е. Щетинкин. – М.: Высш. шк., 1984. – 188 с.
7. Гак В.Г. Французская орфография. – М.: Добросвет, 2005. – 288 с.
8. Сидельнікова Л.В., Філоненко Н.Г. Практикум з французької орфографії. – К.: Видавничий центр КНЛУ, 2008. – 192 с.
9. Кагановська О.М., Філоненко Н.Г. Історія французької мови: Навчальний посібник. – К.: Видавничий центр КНЛУ, 2003. – 136 с.
10. Formey J. Le philosophe chrétien. – Berlin, 1755. – 208 p.
11. Гамкрелидзе Т.В. Происхождение и типология алфавитной системы письма // Вопросы языкознания. – № 5–6. – Москва, 1988. – С. 34.



12. Бахирев Ю. Г. Коротко о новых правилах французской орфографии [Текст] / Ю.Г. Бахирев. – Москва: Моск. лицей, 2000. – 31с.
13. Thimonnier R. Le système graphique du français. – Paris : Pion, 1967. – 408 p.

**Musiichuk S. Analysis of spelling differences in XVIII and XXI centuries on the material of the letter J. Formey to the Princess of Prussia**